



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Léane Adam, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le **12 mai 2026 à 19h00** à la salle du Conseil, au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#2026-20036 :

Nature et effets : La demande de dérogation mineure affecte le règlement de zonage 3001 comme suit :

Permettre l'empiètement d'un garage isolé projeté en marge avant à un maximum de 6,55 mètres au lieu du minimum requis de 12 mètres, comme indiqué à la grille de zonage de la zone H1-114 et le tout tel que montré au plan - projet d'implantation préparé par Julie Dupont arpenteuse-géomètre, dossier 18820, minute 182 en date du 16 octobre 2025.

Identification du site concerné : Matricule : 5564-65-6344
Cadastre : 3 981 538
Adresse : 231 rue du Boisé

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX.

Me Léane Adam, greffière
greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Me Léane Adam, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 23 avril 2026 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23^e jour du mois d'avril deux mille vingt-six.

Me Léane Adam, greffière
greffe@st-colomban.qc.ca